



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 16-04-2026 /

Dossier complet le : 16-04-2026 /

N° d'enregistrement : 016848/KK P

1 Intitulé du projet

Extension de la zone d'activités de la Maze

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES

Raison sociale

Communaute de communes

N° SIRET

24700036700018

Type de société (SA, SCI...)

Collectivités territoriales

Représentant de la personne morale ☒ Madame

☐ Monsieur

Nom

FRIQUET

Prénom(s)

Carmen

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
39. Travaux, constructions et opérations d'aménagement., 39B	

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

☐ Oui ☒ Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

☐ Oui ☒ Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Viabilisation de lots constructibles pour des activités artisanales et commerciales, en extension d'une zone d'activités existantes, pour une surface totale de 8ha73a, voirie comprise. La surface déjà construite est de 3ha 75 a. Suite au projet, la surface constructible sera de 3 ha 82 a.

4.2 Objectifs du projet

Permettre l'implantation d'activités au sein d'une zone communautaire pour le soutien et le développement de l'économie locale, répondant ainsi aux demandes des entreprises.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Mise en place de dispositif anti amphibien et anti erosion en limite d'emprise. Realisation de la voirie et des reseaux en prolongement de l'existant, en periode favorable (temps sec). Mise en place de mesures compensatoires en dehors de l'emprise du projet : pierriers, bosquets, prairie, mare.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Gestion de la voirie et des reseaux par la communautes de communes des Combes, propriétaires des terrains et maitre d'ouvrage de l'operation. Les eaux pluviales seront infiltrées au niveau d'un reseau de fosse situe le long de la voirie et dimensionne pour la pluie vicennale. Des bacs de decantation et des siphons permettront de retenir la pollution. Les eaux usees seront collectees vers le reseau communal et traitees au niveau de la station d'epuration de Scey-sur-Saone, en cours de rehabilitation.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis a permis d'aménager et a declaration au titre de la Loi sur l'Eau.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Surface totale du projet de 8ha 73a, y compris voirie et zone existante.	(87 300, metres carres)

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie :
Lieu-dit :
Localité :
Code postal : BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : °E , " Lat. : °N , "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° , " Lat. : ° , "

Point de d'arrivée : Long. : ° , " Lat. : ° , "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

Plan Local d'Urbanisme intercommunal de la Communauté de Communes des Combes. Le projet est situe en zone UE

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

☒ Oui ☐ Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

☐ Oui ☒ Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

La zone d'activité a été autorisée initialement (permis d'aménager et déclaration Loi sur l'Eau) en 2009. Elle a permis l'implantation de deux activités : AgriEst (matériel agricole) et Scey Clean (lavage automobile). Ces activités sont desservies par une voirie interne. Le projet consiste en l'extension de la zone existante, de 5 ha 57a, sur une surface supplémentaire de 3 ha 16 a, soit une surface totale de 8 ha 73 a. Entre les surfaces encore constructibles de la zone d'activités existantes et les surfaces qui seront rendues constructibles par le projet, la surface à urbaniser sera de 48 840 m² environ, soit 4ha 88a.

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	
En zone de montagne ?	☐	☒	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	Une identification des zones humides selon les criteres sol et flore a ete realise sur l'emprise initiale du projet. Le projet a ete modifie pour ne pas impacter les zones humides identifiees.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	☐	☒	
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☒	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☒	☐	Le site Agri-Est, toujours en activites et qui doit d'etendre dans le cadre du projet, est reference comme le site Casias ssp3853930 (site potentiellement polluee) pour son depot de pneus neufs. Il n'y a cependant pas de pollution averee.
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	
Dans un site inscrit ?	☐	☒	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☒	☐	La vallee de la Saone (FR4301342 et FR4312006) est situee a 1 km au Sud du projet.
D'un site classé ?	☒	☐	Le parc de Notre-Dame-de-Lorette, situe en arriere du chateau, de l'autre cote du village par rapport au projet, est un site naturel inscrit. Il est distant de 1.2 km.

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	Alimentation par le reseau communal.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	Le projet a ete modifie pour ne pas impacter une zone de perte karstique.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	Les travaux seront realises en deblais/remblais.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	☐	☒	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	☒	☐	Le projet sera raccorde a la station d'epuration communale, en cours de restructuration. La nouvelle station sera dimensionnee pour 2400 EH. La charge actuelle est de 1600 EH. Le projet generera environ 60 EH, soit une charge future de 1660 EH. Alimentation en eau potable par le reseau communal, dont l'eau provient du syndicat du Breuchin, qui dispose d'une marge de 230 m ³ /s. Le projet necessitera une alimentation de 2 m ³ /s.
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	Le projet concerne une zone d'activites existantes et une surface de labour .Les coupes d'arbres seront tres limitees. Les zones humides et la foret voisines ne seront pas impactees. Il est prevu la plantation d'un bosquet, la creation d'une prairie, le deplacement d'un pierrier et la creation d'une mare.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	Les habitats concernes par le projet ne sont pas d'interet communautaires. Au niveau des especes ayant servis a la designation du site, seul le Milan noir a ete observe au niveau du projet, en chasse.Pour cette espece, le projet represente une perte d'espace de chasse, mais cette perte est cependant limitee car la surface du projet (urbanisation d'environ 4ha 88a.) ne constitue qu'une petite partie des surfaces de milieux ouverts sur la commune (environ 1 000 ha de prairies et labours selon
Milieu naturel	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☒	☐	Entre les surfaces encore constructibles de la zone d'activites existantes et les surfaces qui seront rendus constructibles par le projet, la surface a urbaniser sera de 48 840 m ² environ, soit 4ha 88a. Cette surface est actuellement labouree.
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☒	☐	Le projet est concerne par plusieurs risques geologiques : sismique zone 2, Radon alea 1, retrait gonflement des argiles-alea moyen, affaissement-effondrement (karst) - risque eleve. Concernant ce dernier point, un secteur de perte karstique active est present a l'Est du projet. Une etude hydrogeotechnique a ete realisee et a conduit a exclure
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	☒	☐	Circulation des vehicules lies aux activites. Cette circulation se fera sur la RD 23 existante en limite Ouest. Le projet ne creera pas de nouvel acces sur cette route departementale.
	Est-il source de bruit ?	☒	☐	Bruit lie aux activites, en particulier les circulations d'engins (voitures, camions, chargeuses).
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☒	☐	Presence de la carriere de roche massive (calcaire) situee de l'autre cote de la RD23, a l'Ouest du site.
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des vibrations ?	☒	☐	La carriere proche a obtenue une autorisation d'extension. Des tirs de mines sont attendus.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☒	☐	Eclairage de la voirie et des batiments, selon les normes en vigueur.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☒	
Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☒	☐	Rejets lies a la circulation automobile.
	Engendre-t-il des rejets liquides ?	☐	☒	
	Si oui, dans quel milieu ?	☐	☐	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	☒	☐	Eaux usées : 60 EH environ, dirigées vers le réseau communal et traitées par la station d'épuration. Eaux pluviales : réseau de fosses d'infiltration dimensionné pour la pluie vicennale.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☒	☐	Déchets liés aux différentes activités, gérés selon la réglementation par des collectes publiques et privées.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☒	☐	Passage de 4ha 88a de labour en zone d'activités.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

☒ Oui ☐ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

La carrière située à l'Ouest du projet a obtenu une autorisation d'extension. Les circulations et bruits liés à cette activité affecteront les environs du projet de zone d'activités. En particulier, les camions de la carrière circuleront sur la route départementale 23, qui dessert aussi la zone d'activités. Cette dernière est cependant suffisamment dimensionnée pour accueillir le trafic correspondant. Par ailleurs, le trafic lié à la carrière est stable, voir en diminution (64 à 50 rotations de camions par an - source dossier de demande d'autorisation de 2017).

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Dans le cadre du dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau, les impacts potentiels suivants ont été mis en évidence : pollution par les rejets d'eaux usées, pollution par les rejets d'eaux pluviales, pollution accidentelles, pollution liée aux travaux (départ de sédiment), impact sur la faune (présence d'espèces communes mais protégées : lézard des murailles, chauves-souris en chasse, mésanges), impact des ruissellements générés par l'urbanisation. Des mesures d'évitement et de réduction sont prévues, voir 6.5.

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Mesures d'évitement et de réduction prévues dans le cadre du dossier Loi sur l'Eau : E1 Risques géologiques - Exclusion de l'emprise des secteurs à risques élevés E2 Travaux : avifaune - Coupe des arbres en dehors des périodes sensibles E3 Travaux : reptiles - Déplacement des roches en dehors des périodes sensibles E4 Amphibiens - Exclusion de l'angle Nord Ouest, préservation ornières E5 Oiseaux et Chauve-souris - Exclusion de la lisière forestière, préservation de la forêt E6 Amphibiens - Barrière anti-amphibiens en périphérie d'emprise pendant les travaux E7 Ruissellements, zone humide - Exclusion du fond de talweg en limite Est R1 Rejet eaux usées - Réseau séparatif, traitement par station communale R2 Pollution eaux pluviales - Avaloirs siphoniques avec décantation R3 Travaux : départ de terre - Barrière à sédiment en limite de projet pendant les travaux R4 Milieu oiseaux et chauve-souris - Développement de bosquets en limite Est. R5 Milieu amphibiens - Réalisation d'une mare à l'angle Nord-Est R6 Milieu reptiles - Déplacement du pierrier existant R7 Eaux pluviales : débits - Ouvrages d'infiltration dimensionnés pour la pluie 20 ans R8 Drainage zone humide - Bouchon d'argile dans les tranchées des réseaux en ZH

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Nous estimons que le projet ne necessite pas d'evaluation environnemental car il concerne un secteur de labour et que les surfaces sensibles (risques, zones humides, foret) ont ete exclues de l'emprise du projet. Des mesures dont prevues pour eviter ou reduire les differents impacts negatifs.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	☐
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	☐
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	☐
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	☐
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	☐
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	☐
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

 Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1		☐
2		☐
3		☐
4		☐
5		☐

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables ☒

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☒

Nom

Prénom

Qualité du signataire

À

Fait le / /



Signature du (des) demandeur(s)